

SOMMAIRE ET ÉDITO

• L'école nourrit la fraternité p. 2

DOSSIER

• L'école est-elle mise au ban de la République ? p. 3

• « On se sent plutôt seuls » p. 4-5



• Vive l'éducation populaire p. 6



• Mauvais bulletin pour les écoles privées p. 7

• Comment lutter contre la délinquance ? p. 8-9



• Des associations au cœur de l'éducation p.10-11

• Comment scolariser tous les enfants ? p.12-13

• Des parents connectés au numérique ? p.14



• Compte rendu de l'AG du CNAFAL p.15

• Hommage à Michèle Bernard-Urrutia p.16

Familles Laïques

Revue trimestrielle éditée par le CNAFAL
(Conseil national des associations familiales laïques)
• 19, rue Robert-Schumann 94270 Le Kremlin-Bicêtre
Tél. : 09 71 16 59 05 • e-mail : cnafal@cnafal.net

• **Directeur de la publication et président du CNAFAL** : Julien Léonard
• **Chef d'édition** : Jérôme Comin • Secrétaire de rédaction : Jeannine Jouanin
• **Gérant** : Marie Ciszewski • **Réalisation** : ©BAT – Tél. : 01 46 94 69 96 •
Impression : Imprimerie Gueutier (35) • Dép. légal Presse Commission.
Commission paritaire n° 0925G87077. ISSN 0755-4265.

Bulletin d'abonnement

À retourner au CNAFAL
19, rue Robert-Schumann - 94270 Le Kremlin-Bicêtre
ou à déposer au CDAFAL de mon département.

Nom – prénom :
Adresse :

- ☐ Je désire recevoir 4 exemplaires de Familles laïques pour le prix de 10,00 € à partir du n° :
- ☐ Je règle par chèque (postal ou bancaire) ci-joint, à l'ordre du CNAFAL.

ÉDITO

L'école nourrit la fraternité



Julien Léonard
Président

L'école laïque et républicaine est le socle fondamental de notre société. Plus qu'un lieu de transmission de savoirs, elle éveille l'esprit critique et forge la citoyenneté. Dans un monde toujours plus saturé d'informations et de désinformations, l'école arme les jeunes contre les simplismes et les populismes. Elle forme des esprits capables de discernement, apprenant aux élèves à interroger le monde et à comprendre l'ensemble de ses complexités. Elle protège ainsi notre démocratie en prémunissant les citoyens contre les dangers de la démagogie. Au CNAFAL nous croyons que l'école républicaine est un creuset de cohésion sociale.

En accueillant des enfants de toutes origines et croyances, elle prône l'égalité et le respect mutuel. Elle tisse une fraternité où les différences deviennent une richesse, non une division. Partout dans notre pays, l'école publique enseigne la fraternité et la solidarité, quelle que soit la couleur de peau ou les convictions. Elle célèbre la diversité et le dialogue, préservant l'unité nationale tout en valorisant la pluralité des

“ Défendre cette école, c'est assurer l'avenir de notre démocratie. ”

parcours individuels. Dans toutes les communes, l'école laïque et républicaine est le berceau de la citoyenneté et le pilier de la fraternité. Elle prépare les jeunes à renouveler un monde commun, comme l'expliquait la politologue américaine Hannah Arendt, connue pour ses travaux sur l'activité politique et le totalitarisme. Défendre cette école, c'est assurer l'avenir de notre démocratie et promouvoir une citoyenneté éclairée. En cela, les associations complémentaires sont une aide précieuse aux côtés de l'école publique, défendant une conception globale de l'éducation pour construire une continuité éducative. C'est un engagement essentiel pour bâtir une société plus humaine et solidaire. ■

POLITIQUE

L'école est-elle mise au ban de la République ?

DEPUIS DES ANNÉES, DE NOMBREUX PROFESSEURS ET CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS ALERTENT SUR LA DÉGRADATION DE LEURS CONDITIONS DE TRAVAIL. DE QUOI FRACTURER L'UN DES CIMENTS DE NOTRE SOCIÉTÉ.

L'école publique est le socle sur lequel repose notre République. C'est elle qui, depuis des décennies, a permis à des générations d'enfants de devenir des citoyens éclairés, responsables et engagés. Pourtant, aujourd'hui, cette institution fondamentale est en proie à des difficultés majeures qui menacent son existence même. Parmi ces défis, l'inclusion des élèves en situation de handicap est particulièrement préoccupante. Si l'on se félicite de cette avancée sociale, force est de constater qu'elle n'a pas été accompagnée des moyens nécessaires. En une décennie, le nombre d'élèves en situation de handicap inclus dans les écoles ordinaires a été multiplié par quatre. Cette progression spectaculaire témoigne de notre volonté collective de construire une société plus inclusive et équitable. Cependant, cette ambition louable se heurte à une réalité cruelle : le manque criant de ressources pour accompagner ces élèves dans de bonnes conditions. Manque de personnel spécialisé, formation insuffisante des enseignants, locaux inadaptés... La liste des manquements est longue. Le CNAFAL n'a de cesse de le rappeler : l'inclusion est un droit fondamental et une chance pour notre société, mais elle ne peut se faire sans moyens. Laisser les enseignants et les élèves se débattre dans des conditions déplorables, c'est trahir l'esprit même de cette noble initiative. C'est aussi, paradoxalement, risquer de la discréditer auprès de ceux qui en sont les premiers bénéficiaires.

Le parallèle avec la situation de l'hôpital public s'impose alors. N'assistons-nous pas, impuissants, à la même stratégie délétère ? Depuis des années, les gouvernements successifs sous-financent les services publics, jusqu'à ce que ceux-ci ne soient plus en mesure de remplir leurs missions. Puis, sous couvert de réformes nécessaires, on les démantèle pour mieux les offrir au secteur privé. L'école publique, comme l'hôpital avant elle, semble condamnée à suivre cette voie funeste. L'abrogation de la loi Debré de 1959 devient alors une urgence. Cette loi permet le financement public des écoles privées, en grande majorité confessionnelles. Chaque année, ce sont des milliards d'euros qui sont ainsi détournés des



Les écoles françaises font face à un manque criant de moyens pour accompagner les élèves.

caisses de l'État pour alimenter une ségrégation scolaire institutionnalisée. Cet argent, précieux et indispensable, devrait être alloué à l'école publique. Avec ces fonds, nous pourrions recruter et former davantage de personnels spécialisés, adapter les infrastructures, et offrir à chaque enfant, handicapé ou non, les conditions d'apprentissage qu'il mérite. L'école publique est bien plus qu'un simple lieu d'instruction. Elle est le cœur battant de notre République, le creuset où se forge notre identité commune. La laisser dépérir faute de moyens, c'est renoncer à notre idéal républicain. C'est accepter que l'égalité des chances devienne un vain mot. C'est, enfin, trahir la promesse faite à nos enfants de leur offrir le meilleur.

Victor Hugo, cité par Robert Badinter, nous le rappelle avec force : « Ouvrez des écoles, et vous fermerez des prisons. » En investissant dans l'éducation publique, nous construisons une société plus juste, plus éclairée et plus solidaire. Plus que jamais en ces jours sombres marqués par une instabilité politique profonde et la tentation d'un repli identitaire, ne laissons pas l'école publique s'effondrer. Mobilisons-nous pour qu'elle reste ce qu'elle a toujours été : le ciment de notre République, le garant de notre avenir commun. ■

Jeannine Jouanin